



Reconnue d'utilité publique



LIVRET D'ACCUEIL

Maison de retraite médicalisée - **Hasnon**



Bienvenue à vous !

Toutes les équipes de l'établissement *Noël Leduc* vous souhaitent la bienvenue.

Chaque personne est là pour que votre installation et votre quotidien se passent au mieux et que la prise en charge de vos soins se déroule dans le confort et la sécurité.

Les informations contenues dans ce livret vont vous permettre de mieux connaître l'organisation de l'établissement, la manière dont se déroulent les

repas, les activités qui vous sont proposées et les modalités de prise en charge des soins. Nous vous invitons à lire ce livret d'accueil et à en parler avec vos proches. Nous sommes là pour répondre en détail à vos questions.

Confort, sécurité et bien-être sont les buts de notre travail et de notre présence auprès de vous, n'hésitez donc pas à nous solliciter.

La direction



**L'établissement propose 71 places en hébergement permanent
et 4 places en hébergement temporaire.**



Votre cadre de vie

Situé à Hasnon, à proximité de Saint-Amand-les-Eaux et de Valenciennes, l'établissement *Noël Leduc* bénéficie d'un cadre verdoyant et agréable où il fait bon vivre.

Il doit son nom à l'ancien président-fondateur du COLE (Comité d'Œuvres et de Logements pour l'Entraide des anciens) qui a été à l'origine de la création de l'établissement. Noël Leduc, chevalier de la Légion d'honneur, s'est toujours distingué par son engagement en faveur des personnes âgées.

L'établissement propose 71 places en hébergement permanent et 4 places en hébergement temporaire.

Une unité protégée, *L'Arc-en-Ciel*, accueille 12 personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

La communication, l'accompagnement, les animations et les soins sont organisés et adaptés en fonction de leurs besoins.

L'établissement comprend également une unité d'accueil pour personnes handicapées vieillissantes : *Les Aquarelles*. Est proposé aux résidents qui y sont accueillis un accompagnement spécifique, visant à maintenir leur autonomie et préserver les liens familiaux et sociaux.

Les membres de l'équipe sont tous des professionnels aux compétences reconnues pour que, de l'assistante administrative au médecin, de l'agent d'entretien à l'aide-soignant, vous soyez chaleureusement entouré(e) et que votre vie quotidienne se déroule dans le respect de vos droits et libertés.



Chez vous, pour vous

D'une superficie de 21 m², tous les logements sont équipés d'une salle d'eau adaptée à votre confort, avec lavabo, douche et toilettes.

Certains logements sont communicants et permettent d'accueillir des couples. L'établissement dispose également d'un logement double de 40 m².

Si les gestes quotidiens et les déplacements vous sont devenus difficiles, le personnel soignant vous aidera dans les actes de la vie de tous les jours.

Pour que vous vous sentiez en toute sécurité dans votre logement, nous mettons à votre disposition un système d'appel d'urgence. Vous pouvez entrer en contact aussi souvent que nécessaire avec une personne de l'équipe.

Vous pouvez installer une télévision dans votre logement si vous le désirez.

Le poste téléphonique est fourni par l'établissement.

Aménagé avec du mobilier et un lit spécialement adaptés aux difficultés de l'âge, ce logement est le vôtre. Vous pouvez le personnaliser dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène.

Dans votre logement, vous êtes chez vous, vous recevez votre famille ou vos amis quand vous le désirez. Pour entrer, le personnel doit frapper à votre porte et attendre d'y avoir été invité pour ouvrir.

À tout moment, vous pouvez sortir pour aller vous promener, déjeuner à l'extérieur avec vos proches et même partir en week-end. Prévenez-nous simplement de votre absence 48 heures à l'avance.

À savoir

- **Le ménage** est régulièrement fait dans chacun des logements et les pièces communes.
- **Le nettoyage du linge** de maison (les serviettes de toilette, les draps, le linge de table...) est réalisé par l'établissement. Vous pouvez, si vous le souhaitez, nous confier le blanchissage de vos vêtements personnels (coût annexe facturé). Il convient pour cela de marquer vos affaires avec des étiquettes à votre nom, dans les conditions fixées par l'établissement. Cette prestation peut également être réalisée par nos soins. Parlez-en à votre famille.
- **Les travaux quotidiens** de l'établissement et des espaces verts sont pris en charge par le technicien.
- Chaque jour, **le courrier** est distribué par le personnel. Vous pouvez déposer à l'accueil, ou faire déposer par un membre de l'équipe, les lettres affranchies que vous voulez envoyer.
- Un **office** est organisé une fois par mois.
- **Un salon de coiffure** est à votre disposition au sein de l'établissement. Vous pouvez faire appel au coiffeur de votre choix. Prévenez-nous 48 heures à l'avance pour réservation.
- **Des prestataires extérieurs** de votre choix (pédicures-podologues, kinésithérapeutes, etc.) peuvent aussi venir vous prodiguer leurs soins, qui seront alors à votre charge.
- Vous pouvez déposer vos objets de valeur dans **le coffre** de la résidence.





Les membres du personnel feront preuve d'attention, de courtoisie et d'un accompagnement de qualité à votre égard. Si tel n'était pas le cas, parlez-en sans attendre à la direction et à vos proches.

Votre bien-être

Les salariés de *Noël Leduc* sont là pour assurer votre bien-être. Toute l'équipe est sous la responsabilité de la direction de l'établissement.

Chaque membre du personnel fera preuve d'attention, de courtoisie et d'un accompagnement de qualité à votre égard. Si tel n'était pas le cas, parlez-en sans attendre à la direction et à vos proches.

- **Les services hôtelier et technique** comprennent des agents des services logistiques, des agents hôteliers, des lingères, un technicien et un coordonnateur d'équipe.
- **L'équipe de soins** comprend un médecin coordonnateur, un encadrant des unités de soins, un psychologue, un psychomotricien, des infirmiers diplômés d'État, des aides-soignants, des aides médico-psychologiques et des agents de soins.
- **L'équipe éducative et sociale** comprend un coordonnateur de la vie sociale, un éducateur spécialisé et coordonnateur des *Aquarelles*.

- **Le service administratif** comprend un assistant de direction, un agent d'accueil et le directeur de l'établissement pour répondre à vos demandes.

Une cuisine équilibrée et savoureuse

La cuisine est dirigée par un chef cuisinier que nous vous invitons à rencontrer pour parler de vos préférences et éventuelles contraintes alimentaires.

Le chef garantit des menus variés, équilibrés et savoureux, qui tiennent compte des régimes prescrits par votre médecin traitant ainsi que des recommandations de la commission de restauration.

Tous les menus sont élaborés sur place et leur préparation respecte les normes d'hygiène de la restauration.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, inviter vos proches à déjeuner ou à dîner dans le salon de convivialité réservé à cet effet. Il suffit d'informer le secrétariat au minimum 48 heures à l'avance.

Vous pouvez prendre les petits déjeuners dans votre logement ou dans les petits salons prévus. Les déjeuners et les dîners sont servis au restaurant principal.

Horaires des repas :

- le petit déjeuner de 7h15 à 9h (jusqu'à 10h dans les unités) ;
- le déjeuner de 12h à 13h30 ;
- le goûter de 15h30 à 16h30 ;
- le dîner de 18h15 à 19h30.

Vos activités

Nous proposons un panel d'animations variées afin de répondre aux envies et aux besoins de chacun. Vous pouvez participer à des activités physiques (gymnastique douce, natation, parcours de marche...), à des ateliers manuels (création d'objets décoratifs, jardinage), à des ateliers culinaires et à des activités ludiques ou culturelles (jeux, théâtre, conférences, ateliers de philosophie...). Le véhicule de l'établissement permet des sorties régulières : à la pêche, à la mer, au restaurant, dans des parcs animaliers, au marché, dans les magasins... Des ateliers de médiation animale sont aussi proposés grâce aux ânes, chèvres et poules présents dans le parc de l'établissement. Vous pourrez par exemple profiter de balades en calèche, passer des moments complices avec notre chien d'accompagnement social, Hippy, aller ramasser les œufs...

Des rencontres intergénérationnelles sont organisées avec les élèves des écoles voisines, les enfants du personnel, les résidents d'autres maisons de retraite du secteur, des bénévoles et les habitants du quartier.

Un programme d'animation adapté est proposé dans l'unité de vie pour personnes handicapées vieillissantes *Les Aquarelles*, notamment en lien avec les associations partenaires du secteur handicap et également avec les anciens foyers de vie des résidents accueillis au sein de cette unité.

Une commission d'animation se réunit régulièrement pour recueillir vos avis et vos suggestions. Une association des familles et amis des résidents, « Les petits bonheurs partagés de Noël Leduc », a été créée en 2018 pour favoriser les rencontres et dynamiser la vie sociale de l'établissement.

Toutes ces activités sont mises en place dans le seul but que vous y preniez du plaisir. Retrouvez le programme dans notre lettre d'information mensuelle, affichée en salle de restaurant.

À tout moment, pour bavarder, regarder la télévision ou partager une collation, les espaces communs sont à votre disposition.





Nous sommes là pour trouver des solutions avec vous.

La qualité des soins

La résidence *Noël Leduc* est un établissement privé à but non lucratif. Son fonctionnement et ses tarifs sont encadrés par la réglementation, en partenariat avec le Conseil départemental et l'ARS qui garantissent la qualité des soins prodigués et des personnels engagés.

Sachez également que la résidence fait partie du réseau de gérontologie local, qui est composé d'organismes sociaux ainsi que d'établissements et de services de soins publics et privés locaux.

L'équipe soignante s'occupe de vous accompagner dans les gestes de la vie quotidienne en fonction de vos besoins et a aussi pour mission de maintenir votre autonomie. Elle est inscrite dans un processus de formation continue.

Le médecin coordonnateur est le référent médical de l'établissement. Il supervise l'équipe soignante, sous la responsabilité et l'autorité administratives du directeur. Il veille à une bonne coordination entre les intervenants extérieurs que vous avez choisis (votre médecin traitant, vos médecins spécialistes, votre kinésithérapeute, votre pédicure-podologue par exemple) et les soignants de l'établissement. Il s'assure que vous bénéficiez des soins que votre état de santé nécessite mais n'est pas prescripteur. Il peut toutefois être sollicité en cas d'urgence ; son intervention sera alors signalée à votre médecin traitant.

Ses horaires de présence dans l'établissement vous seront communiqués. Vous avez par ailleurs l'entière liberté de garder ou de choisir votre médecin traitant, à qui il sera proposé la signature d'un contrat type réglementaire portant sur les conditions de son intervention au sein de la résidence.

Votre dossier médical est transmis au médecin coordonnateur et protégé par le secret médical. Vous disposez d'un droit d'accès à votre dossier conformément aux dispositions de la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002.

Si vous avez momentanément besoin d'être hospitalisé(e), le personnel se chargera de l'ensemble des démarches administratives et des transmissions nécessaires auprès des équipes médicales de l'hôpital ou de la clinique. Vous retrouverez votre logement à la résidence lorsque vous reviendrez.

Par ailleurs, n'hésitez pas à consulter l'équipe médicale avec vos proches en cas d'évolution de votre état de santé. Nous sommes là pour trouver des solutions avec vous.

L'établissement est équipé d'une salle de télémédecine où il est possible de réaliser (avec accord du médecin traitant) des consultations à distance auprès d'un spécialiste.

Accueil et prise en charge

Avant votre arrivée, nous avons eu l'occasion de nous rencontrer et de voir ensemble comment vous alliez vous installer.

Rappelons les informations pratiques et les papiers nécessaires le jour de votre venue :

- votre pièce d'identité ;
- votre carte d'assuré(e) social(e) et un justificatif d'affiliation à un organisme complémentaire ;
- votre dossier médical, fourni par votre médecin traitant ;
- vos justificatifs de ressources (dernier avis d'imposition) ;
- une liste détaillée de vos affaires personnelles.

Les tarifs complets des prestations et services proposés par l'établissement vous sont indiqués dans une fiche remise en annexe de ce livret.

Nous vous rappelons que l'établissement est habilité à l'aide sociale.

En fonction de votre état de santé et de vos ressources, vous pouvez bénéficier de différentes aides :

- l'aide personnalisée au logement (APL) ;
- l'aide sociale ;
- l'allocation aux adultes handicapés.

Les démarches administratives concernant la mise en place de ces aides sont de votre ressort. L'équipe administrative se tient à votre disposition pour toute précision.

L'établissement est assuré pour l'exercice de ses différentes activités, dans le cadre des lois et des règlements en vigueur. Cette assurance couvre votre responsabilité civile.

L'équipe administrative se tient à votre disposition pour toute précision.

Une équipe à l'écoute

Pour vous, le service administratif est ouvert en semaine de 9h à 17h.

Tous les membres de l'équipe sont au service de votre bien-être et de votre sérénité. En cas de problème, la direction est là pour vous écouter et faciliter le dialogue. Vous pouvez adresser vos suggestions sur le fonctionnement de l'établissement au **Conseil de la Vie Sociale**, qui est composé majoritairement de représentants des personnes accueillies et des familles, ainsi que de représentants de l'établissement et du personnel (liste et coordonnées des représentants affichées à l'accueil).

Notre établissement s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité. Dans ce cadre, nous pourrions souhaiter recueillir votre avis par le biais d'enquêtes de satisfaction.

Vous serez amené(e) à participer à l'élaboration de votre projet individualisé. Il vous permettra de nous faire part de vos attentes, de vos besoins et de vos aspirations.

Afin de garantir vos droits et de prévenir tout risque de maltraitance, vous sont remis, en annexe du présent livret d'accueil, la charte des droits et libertés de la personne accueillie, la notice d'information relative à la personne de confiance et le règlement de fonctionnement de l'établissement. En cas de besoin, vous pouvez faire appel à une personne qualifiée pour

défendre vos droits. Si votre état de santé le demande, vous pouvez bénéficier d'une mesure de protection juridique.

Conformément aux dispositions de la circulaire du 12 juillet 2011 relative au développement de la bientraitance et au renforcement de la politique de lutte contre la maltraitance, l'établissement informe et dispense des formations à ses salariés sur ces deux thèmes.

Il existe un numéro national de signalement de maltraitance : le 3977.

Accès à vos données personnelles informatisées

- Vos données personnelles peuvent faire l'objet d'un traitement automatisé dans les conditions fixées par la loi du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Vous avez le droit de vous opposer, pour des raisons légitimes, au recueil et au traitement de vos données nominatives.
- Vous avez le droit d'obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations qui vous concernent sur demande adressée aux personnels habilités.



Décembre 2018. Crédit photo : Thomas Gopy
 Réalisation : tand M.

Moyens d'accès : SNCF : gare de Saint-Amand-les-Eaux (TER), gare de Valenciennes (TGV).
 Bus : ligne 107, arrêt « Hasnon Place ».
 Route : sortie n°4 (Denain) qui relie l'autoroute de Lille à Valenciennes.

Noël Leduc Maison de retraite médicalisée (EHPAD)

11, rue Pierre Lauwers - 59178 Hasnon
 Téléphone : 03 27 51 95 00 - Fax : 03 27 51 95 08
 Courriel : noelleduc@fondationpartageetvie.org



Reconnue d'utilité publique

La Fondation Partage et Vie, anciennement Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité, est reconnue d'utilité publique. Son objet d'intérêt général est la lutte contre toutes les formes de dépendance liées à l'âge, à la maladie ou au handicap. Avec 118 établissements et près de 6 300 salariés, la Fondation est un acteur non lucratif majeur des secteurs médico-social et sanitaire.



fondationpartageetvie.org